



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Garde des enfants

Question écrite n° 60842

Texte de la question

M Denis Jacquat demande à M le ministre des affaires sociales et de l'intégration de lui indiquer l'état d'avancement du projet de décret relatif aux conditions d'attribution des agréments des crèches dites parentales, les services de protection maternelle et infantile étant, par application des lois de décentralisation, sous la responsabilité effective des conseils généraux.

Texte de la réponse

Reponse. - Le décret relatif aux établissements et services accueillant des enfants de moins de six ans est actuellement à l'étude dans les services du ministre des affaires sociales et de l'intégration. Ce texte doit être soumis prochainement à un examen interministeriel, puis il sera procédé à une concertation avec les associations et institutions concernées.

Données clés

Auteur : [M. Jacquat Denis](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60842

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : affaires sociales et intégration

Ministère attributaire : famille, aux personnes âgées et aux rapatriés

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 août 1992, page 3605